

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26210**

Intitulé

MASTER : MASTER Mention "Gestion des Ressources Humaines"

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Toulouse 1 Capitole	Recteur de l'Académie de Toulouse, Chancelier des universités, Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Cette mention comprend les parcours-types suivants :

- M1 Gestion des ressources humaines
- M2 Management des ressources humaines
- M2 International Human resource management
- M2 MSc Human resource management
- M2 Management de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE)

dont les activités et les compétences ou capacités attestées communes sont décrites ci-après.

Pour consulter les informations spécifiques aux parcours-types, se référer aux liens Internet renvoyant vers les fiches parcours-types des établissements.

Former des futurs cadres en RH et à la compréhension des dispositifs régissant la responsabilité sociétale des PME-PMI, des groupes industriels, des sociétés de service ou de conseil, des organisations...

- Gestion et mise en œuvre administrative des pratiques et des procédures RH
- Participation aux actions stratégiques relatives aux ressources humaines
- Contrôle et pilotage de la gestion sociale par la veille juridique et par l'audit social
- Conseil et assistance de la direction, des responsables hiérarchiques, des services en matière RH
- Gestion des relations avec les partenaires sociaux (les représentants du personnel, les organismes sociaux et administratifs) et mise en place des accords
- Communication et développement de système d'information RH
- Pilotage des démarches de développement responsable
- Maîtriser les concepts, les méthodologies, les pratiques et les outils en gestion et administration du personnel
- Appréhender la cadre institutionnel, légal et social dans le contexte organisationnel et maîtriser le droit du travail et garantir son respect dans l'entreprise
- Elaborer et mettre en place les procédures de gestion des ressources humaines en matière de recrutement, de formation, de rémunération et d'évaluation
- Réaliser des diagnostics internes, analyser l'organisation et les situations professionnelles et proposer des changements innovants dans le domaine social
- Elaborer et suivre les indicateurs de l'organisation (bilans sociaux et tableaux de bord, suivi des taux de turnover, d'absentéisme, de santé au travail...)
- Optimiser la gestion des compétences et du temps de travail
- Conseiller et accompagner les individus dans les projets personnels et professionnels
- Comprendre la psychologie des individus et des équipes (analyser et évaluer les caractéristiques individuelles et comprendre les mécanismes de la dynamique des groupes)

Compétences transversales

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif et en assumer les responsabilités
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation
- Evaluer et s'autoévaluer dans une démarche qualité
- S'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux

- Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans,
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous secteurs d'activités (de A à U)

- Responsable RH/RSE
- Consultant en RH
- Responsable formation
- Chargé de recrutement
- Responsable de la paye et des rémunérations

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

M1501 : Assistanat en ressources humaines

M1502 : Développement des ressources humaines

M1503 : Management des ressources humaines

M1806 : Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information

Réglementation d'activités :

Pas de réglementation d'activités

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS pour le grade de licence.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	- d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.
---	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 mai 2016 accréditant l'Université Toulouse-I en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

V.A.E : Code de l'éducation : article L613-3 et L613-4

Références autres :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.ut-capitole.fr/orientation-et-insertion/etudes-sur-les-parcours-et-l-insertion-professionnelle/insertion-professionnelle-des-diplomes/insertion-professionnelle-des-diplomes-340979.kjsp>

<http://www.iae-toulouse.fr/statistiques-generales-masters-2012>

Autres sources d'information :

<http://www.ut-capitole.fr>

<http://www.iae-toulouse.fr>

<http://www.ict-toulouse.fr>

[Université Toulouse 1 Capitole](#)

Lieu(x) de certification :

Université Toulouse 1 Capitole : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Haute-Garonne (31) [Toulouse]

Université Toulouse 1 Capitole - 2 rue du Doyen Gabriel Marty - 31042 Toulouse Cedex 9

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Toulouse

Historique de la certification :

- Jusqu'en 2015, la mention « **Gestion des Ressources Humaines** » était enregistré sous la dénomination nationale « Management des Ressources Humaines »
- Jusqu'en 2015, le parcours type M1 « **Gestion des ressources humaines** » était enregistré sous la dénomination de la mention « Management des Ressources Humaines » parcours « Management des Ressources Humaines »
- Jusqu'en 2015, le parcours type M2 « **Management des ressources humaines** » était enregistré sous la dénomination de la mention « Management des Ressources Humaines » spécialité « Gestion des Ressources Humaines »
- Jusqu'en 2015, le parcours type M2 « **International Human resources management** » était enregistré sous la dénomination de la mention « Management des Ressources Humaines » spécialité « Management International des Ressources Humaines »
- A la rentrée 2016, les parcours types M2 « **MSc Human resource management** » et M2 « **Management de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise** » sont créés.

Certification précédente : Master du domaine Droit Economie Gestion Mention Management des Ressources Humaines Spécialité Gestion des Ressources Humaines